

DECLARATION COMITE NATIONAL FEDERAL (CNF) Amiens, 22 et 23 octobre 2025

Le Comité National Fédéral de la FédéChimie FO, réuni les 22 et 23 octobre 2025 à Amiens, rappelle son attachement indéfectible à la Charte adoptée en 1906 lors du congrès confédéral qui se déroula ici, charte qui a instauré l'indépendance du syndicalisme vis-à-vis du patronat, des gouvernements, des partis ou groupements politiques, des religions et des groupes philosophiques.

Dans un contexte d'instabilité mondiale et européenne, la France traverse une crise politique, conséquence de la crise sociale, qui se traduit par la valse des Premiers ministres et des gouvernements. Il s'agit pour le pouvoir et les patrons de faire payer aux salariés les déficits et la dette creusés par les cadeaux aux riches et aux entreprises (211 milliards € en 2024). La FédéChimie FO s'y oppose depuis toujours, comme déjà après la crise financière de 2008.

C'est dans ce cadre, pour satisfaire aux critères de l'Union européenne et à l'augmentation des budgets de défense que des budgets de l'Etat et de la Sécurité sociale tous plus néfastes pour les travailleurs les uns que les autres sont préparés. C'est une cure d'austérité sans précédent qui est en préparation à laquelle nous serions confrontés, entre autres :

- Suppression de milliers d'emplois publics
- Gel des prestations sociales et des pensions
- Doublement des franchises médicales et baisse des remboursements y compris en ALD, réforme des arrêts de travail, baisse des dépenses de l'assurance-maladie
- Gel du barème de l'impôt sur le revenu et forfaitisation de l'abattement de 10% pour les retraités, taxation à hauteur de 8% des éléments accessoires de salaire (titres-restaurant, chèques vacances, CESU, activités sociales et culturelles des CSE) ... etc

Il s'agit de rançonner les salariés, les retraités et les privés d'emploi, c'est inacceptable pour la FédéChimie FO !

La dernière contre-réforme des retraites Borne 2023 qui contient l'accélération de la réforme Touraine 2013 pourrait être temporairement suspendue. Cela ne répond pas à l'exigence d'abrogation portée par FO avec des millions de travailleurs. Quelles que soient les manœuvres politiciennes, pour la FédéChimie FO, seule l'action syndicale déterminée peut faire bouger les lignes.

La suspension ou le décalage annoncé par le Premier Ministre ne concernera en effet qu'une minorité de travailleurs et serait associée à l'ensemble du PLFSSS (Projet de loi de financement de la Sécurité Sociale) qui prépare des coupes massives dans les hôpitaux et les EHPAD (8 milliards d'économies à réaliser, du jamais vu !) et s'en prend aux malades (2,3 milliards récupérés via les franchises et participations médicales).



Cette « suspension » serait également conditionnée à la mise en place d'une « conférence sociale » afin, selon Lecornu, d'entériner un dispositif qui modifierait l'ensemble de la gestion du système des retraites, autrement dit la mise en œuvre de la retraite par point et/ou par capitalisation.

Le CNF de la FédéChimie FO soutient avec la confédération le système de retraite par répartition, et s'oppose comme en 2019 à son remplacement par un système de retraite par points ou par un régime par capitalisation. Le Comité National Fédéral appelle à poursuivre et amplifier la mobilisation contre ce projet. Les revendications doivent être claires pour que la mobilisation soit efficace.

La réindustrialisation ne peut se résumer à un slogan. Seul le secteur nucléaire a des perspectives de milliers de créations d'emploi d'ici 2030 et au-delà. Dans toutes les autres branches, les fermetures de sites industriels se poursuivent.

Le CNF apporte tout son soutien aux travailleurs confrontés à la casse industrielle et sociale et revendique la relance d'une véritable politique industrielle, pour que l'industrie soit la priorité absolue dans les choix économiques et la souveraineté.

Ceci afin de garantir l'emploi, la formation et le maintien des droits des salariés exerçant dans ces secteurs.

Dès lors que des questions de souveraineté industrielle sont posées par des annonces de fermetures, le CNF exige que les activités soient préservées coûte que coûte et y compris au moyen de nationalisation.

Le CNF réaffirme qu'il faut conditionner les aides publiques aux entreprises, mettre fin aux exonérations de cotisations et s'attaquer aux mécanismes d'optimisation/évasion fiscale.

Pour défendre et améliorer leur pouvoir d'achat, le CNF appelle tous ses syndicats à se mobiliser dans les entreprises et dans nos branches afin d'obtenir des augmentations générales des salaires.

L'heure est plus que jamais à la construction du rapport de force pour bloquer les projets néfastes. Cela passe bien évidemment par la syndicalisation et par la libre discussion à tous les niveaux de l'organisation des modalités d'actions, comme par la recherche de l'unité sur la base de nos revendications.

Le CNF revendique :

- L'abrogation de la réforme des retraites
- L'augmentation des salaires et minimas conventionnels
- Le maintien des emplois, des sites de production et de recherche
- La défense de la Sécurité Sociale et des Services Publics

**Voté à l'unanimité
Amiens le 23 octobre 2025**